

Question présentée par le député :

M. André Pfeffer

Date de dépôt : 17 mars 2022

Question écrite urgente

Genève, canton de paix ?

Très actif sur le plus célèbre des réseaux sociaux, le conseiller d'Etat Mauro Poggia s'est exprimé en faveur du renversement du président russe : « Il est désormais évident que le président russe Vladimir Poutine n'a plus sa pleine capacité de discernement. Les hauts dirigeants militaires russes n'ont dès lors plus d'autre choix que de refuser avec effet immédiat les ordres d'un personnage déséquilibré qui doit être écarté au pouvoir manu militari. »

La position du conseiller d'Etat contraste avec la tradition suisse d'une neutralité armée perpétuelle crédible, focalisée et limitée à l'offre de « bons offices » dans le contexte international. En effet, si notre pays veut rester reconnu comme un pays neutre crédible sur la scène internationale, il ne doit pas s'aventurer sur le terrain glissant de la politique extérieure des campagnes morales internationales, des décisions sur la guerre et la paix ou encore sur l'acquittement ou l'accusation d'autres Etats et d'autres puissances. La déclaration du conseiller d'Etat est de nature à salir, voire anéantir, la réputation de Genève comme lieu au service de la Paix.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Est-il fondé qu'un conseiller d'Etat en exercice tienne publiquement un discours hostile, voire haineux, à l'égard d'un président en fonction ?***
- 2) L'incitation à la mutinerie dans un Etat tiers a-t-elle fait l'objet d'une discussion au Conseil d'Etat ?***
- 3) Les déclarations de M. Poggia sont-elles compatibles avec la réputation de Genève, ville internationale au service de la Paix et à la recherche du dialogue entre belligérants ?***

- 4) *Le Conseil d'Etat a-t-il défini une ligne de conduite à propos des déclarations personnelles de ses membres sur des sujets d'actualité en matière de politique étrangère ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.